



Extrait du Registre des Délibérations

DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mercredi 1^{er} juillet 2015 à 20 heures

Le Conseil Municipal, convoqué par courrier en date du 24 juin 2015, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Michaël QUERNEZ, Maire.

Etaient présents :

Danièle Kha, Patrick Tanguy, Cécile Peltier, Michel Forget, Marie-Madeleine Bergot, Pierrick Le Guirrinec, Pascale Douineau, Eric Alagon, Nadine Constantino, Daniel Le Bras, Gildas Le Bozec, Manuel Pottier, Géraldine Chéreau, David Le Doussal, Isabelle Baltus, Gérard Jambou, Stéphanie Mingant, Christophe Couic (arrivé à 20h35), Géraldine Guet, Jean-Pierre Moing, Yvette Metzger, Cindy Le Hen, Bernard Nedellec, Erwan Balanant, Martine Brézac, Alain Kerhervé, Serge Nilly

Pouvoirs :

Patrick Vaineau a donné pouvoir à Yvette Metzger
Carole Anache a donné pouvoir à Danièle Kha
Christophe Couic a donné pouvoir à Stéphanie Mingant jusqu'à 20h35
Françoise Cordroc'h a donné pouvoir Alain Kerhervé
Yvette Bouguen a donné pouvoir à Martine Brézac
Stéphane Guillevin a donné pouvoir à Erwan Balanant

Nombre de conseillers présents ou représentés : 33

Secrétaire de séance : Jean-Pierre MOING

30 Modification du tableau des effectifs

Exposé :

Des nouvelles organisations au sein du pôle éducation jeunesse et sports, et en particulier au service scolaire, ont été validées lors du dernier Comité technique en date du 26 mai, afin que les services puissent s'adapter au mieux aux nouvelles orientations du projet municipal et à la réforme des rythmes scolaires.

Le Comité technique a également approuvé une évolution de l'organisation du service bâtiment, avec la création d'un service hygiène-propreté des bâtiments, fonction antérieurement gérée au sein du service scolaire.

Ces évolutions impactent les emplois de la collectivité avec :

- la création d'un poste d'adjoint technique de 2^{ème} classe à temps complet au service scolaire,
- la modification du temps de travail d'un poste d'adjoint technique de 2^{ème} classe créé par délibération du conseil municipal du 25/01/2012 à raison de 33.25heures hebdomadaires /35 heures : à compter du 1^{er} juillet 2015 le temps de travail dudit poste est ramené à 31.5 heures hebdomadaires/35 heures

Par ailleurs, le Comité technique du 26 mai dernier a émis un avis favorable à la suppression de six postes vacants au tableau des effectifs.

Proposition :

Il est proposé au Conseil municipal :

1/ de procéder aux suppressions, création et modification d'emplois suivantes, avec effet au 1^{er} juillet 2015 :

- Suppression des emplois suivants :
 - o D'un poste d'agent de maîtrise principal
 - o De 3 postes d'adjoint technique principal de 1^{ère} classe
 - o D'un poste d'adjoint du patrimoine de 2^{ème} classe
D'un contrat d'avenir
- Création d'un poste d'adjoint technique de 2^{ème} classe à temps complet
- Modification du temps de travail d'un poste d'adjoint technique de 2^{ème} classe créé par délibération du Conseil municipal du 25/01/2012 à raison de 33.25heures hebdomadaires /35 heures : à compter du 1^{er} juillet 2015 le temps de travail dudit poste est ramené à 31.5 heures hebdomadaires/35 heures

2/ de préciser que le tableau des effectifs est modifié suite à la suppression des 6 emplois ci-dessus et la création de l'emploi susvisé.

Avis favorable de la commission Ressources Humaines du 12 juin 2015.

Décision : après en avoir délibéré, le conseil municipal donne son accord à l'unanimité (7 abstentions).



Pour expédition conforme
Le MAIRE,
Michaël QUERNEZ